

Image not found or type unknown



mon associé s est attribué mes parts de societe illegalement

Par **pensasand**, le **28/02/2012 à 17:05**

bonjour

je viens d apprendre que mon associee qui detient 51% des parts de notre sarl aurait revendu mes 49% de parts sans me prevenir.elle s est donc appropriée la societe aussi naturellement que cela

premierement aucuns courrier, puis aucune remuneration et pire encore je n ai rien signé ni avant ni apres .que faire ?? quelles seront ses sanctions car je suis anéantie.je vous remercie de m apporter une reponse qui pourra m eclaircir un peu

Par **Titusios**, le **02/03/2012 à 19:25**

Bsr,

Il a manifestement un gros bug car votre associée ne peut vendre vos parts si tant est que vous êtes bien dans la structure du capital de base de la société.

Cdlt

Francis